



SUCRE

Fiche filière

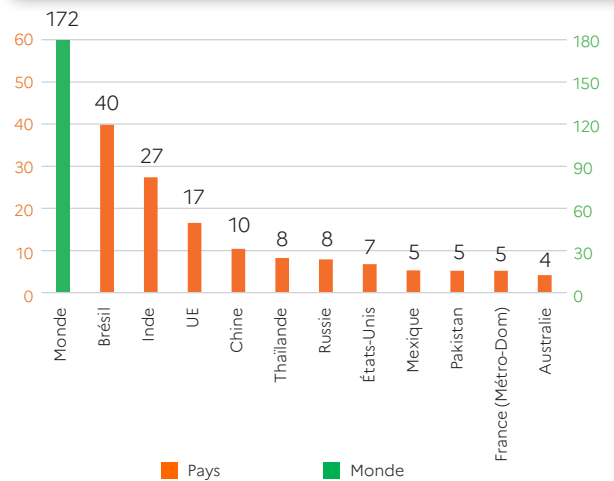
À retenir

- 1^{er} pays producteur de sucre de l'Union européenne
- 2^e producteur mondial de sucre de betterave
- 9^e producteur mondial de sucre

ORGANISATION

Le sucre est produit en France à partir de betteraves (en métropole) ou de cannes (dans les DOM). La filière sucre dispose d'une forte organisation professionnelle et économique. Régie par une Organisation Commune de Marché (OCM sucre) mise en place depuis 1968, l'industrie sucrière française reposait sur des quotas de production et un soutien des prix jusqu'au 30 septembre 2017. Après une première réforme en 2006 et la réduction des quotas de production qui s'est traduite par la fermeture en 2008/09 de cinq usines, sur les trente que comptait encore l'industrie sucrière française, l'OCM sucre s'est récemment réformée, à compter du 1^{er} octobre 2017, avec la suppression des quotas de production et du prix minimum garanti pour la betterave à sucre. Conséquence de la fin des quotas, la limite des exportations sur les pays tiers de 1,35 Mt (limite OMC) disparaît également. Après une première campagne post quotas 2017/18 record en termes de production (6,2 Mt) et d'exportations (1,3 Mt), les campagnes suivantes se sont révélées plus difficiles. 2018/19 et 2019/20 ont subi une forte contraction liée au contexte économique et climatique, avec des prix internationaux au plus bas, du fait d'une production importante en Inde et au Brésil, conduisant des fabricants à annoncer l'arrêt de 4 sites industriels français en 2020.

Production de sucre en millions de tonnes

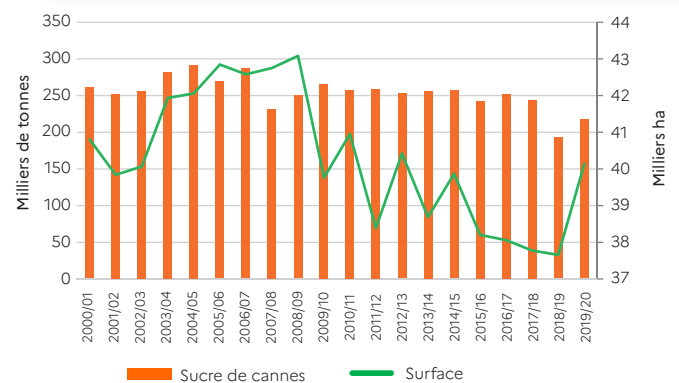


PRODUCTION

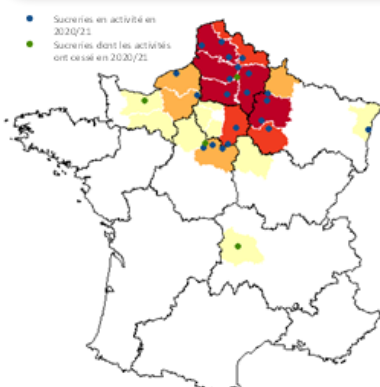
En 2019, en métropole, 26 000 planteurs ont produit 38 millions de tonnes de betteraves sur 446 500 hectares. Une fraction de ce volume est directement utilisée pour produire de l'alcool mais pour l'essentiel, les betteraves sont destinées à la production de sucre (sucre cristallisé et sirops de sucre).

25 usines appartenant à cinq sociétés ont produit 4,9 Mt de sucre de betterave en 2019/20. Cinq usines dans les DOM produisent 0,2 Mt de sucre de canne. La production d'alcool à partir de betteraves, dont l'éthanol carburant, s'élève à 9,1 Mhl en 2019. La filière sucre (agriculture, sucreries-distilleries et raffineries) emploie directement 46 000 salariés.

Canne : Surfaces et production de sucre en France (DOM)



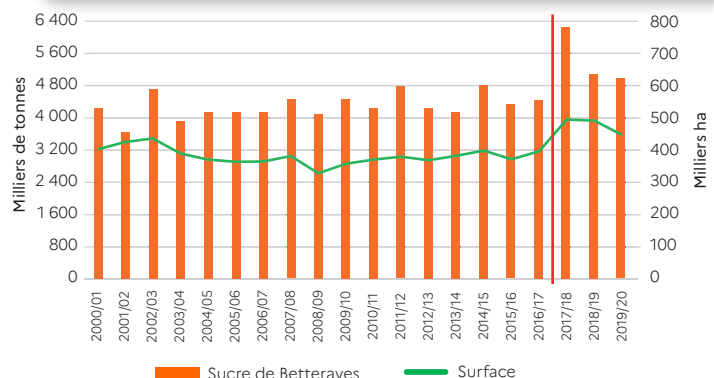
Bassin de production des betteraves à sucre



Répartition de la production betteravière 2019/20

- moins de 0,1 Mt
- de 0,1 Mt à 1 Mt
- de 1 Mt à 2 Mt
- de 2 Mt à 3 Mt
- plus de 3 Mt

Betterave : Surfaces et production de sucre en France



UTILISATION

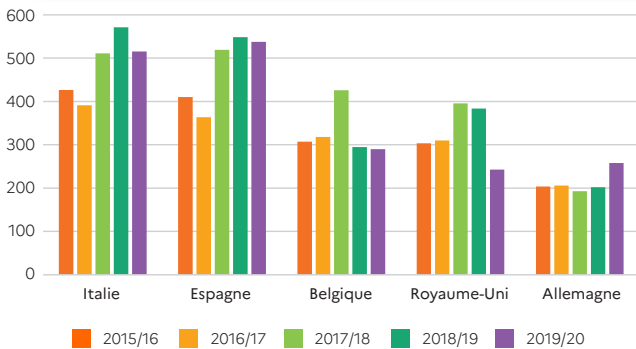
Les utilisations intérieures de sucre, 2,7 Mt en 2019/20, se répartissent en trois grandes catégories : sucre de bouche (11 %), utilisations alimentaires indirectes comme les boissons, les produits laitiers ou les produits de petits déjeuners (58 %) et utilisations non alimentaires comme les levures, les produits de chimie-pharmacie ou l'éthanol (31 %).

LES ÉCHANGES

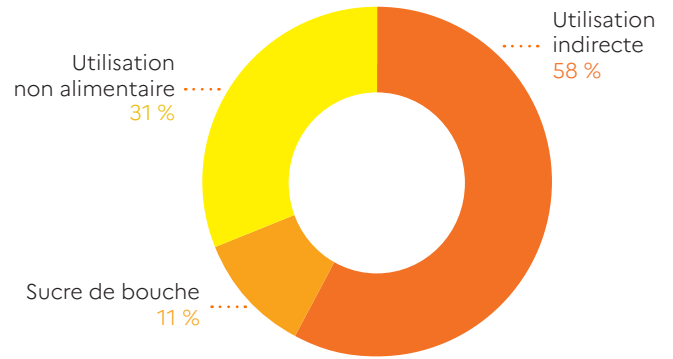
Les exportations de sucre en l'état s'élèvent en 2019/20 à 0,92 milliard d'euros en valeur, soit près de 1/3 du chiffre d'affaires de la filière. Le solde des échanges extérieurs est structurellement positif, avec 0,72 milliard d'euros en 2019/20. L'Union européenne représente le marché principal pour le sucre français, en volume (2,1 Mt) comme en valeur (813 millions d'euros).

Les importations représentent, en moyenne sur les cinq dernières années, 0,32 Mt, pour 206 millions d'euros en valeur.

Évolution des exportations sur les cinq principales destinations du sucre français (1 000 t)

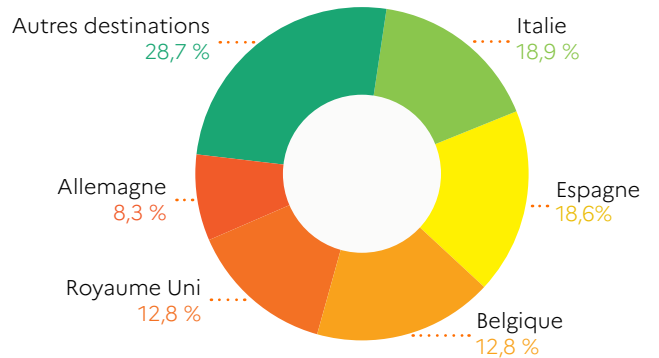


Estimation des utilisations de sucre en France (%)

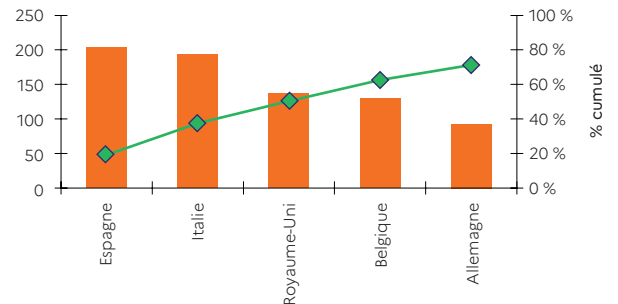


Source : CEDUS

Moyenne 2015/15 - 2019/20 répartition des exportation en %



Exportations : Moyenne de 2015/16 à 2019/20 (millions d'€)



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT



Volumes de sucre exportés Campagne 2019/20

- moins de 15 000 t
- de 15 à 100 000 t
- de 100 à 200 000 t
- de 200 à 300 000 t
- plus de 300 000 t